



Union  
syndicale  
**Solidaires**



Union  
syndicale  
**Solidaires**

Section de la Bibliothèque nationale de France

Local syndical Tolbiac, T4, A2, poste : 49.24, messagerie : [sud@bnf.fr](mailto:sud@bnf.fr) et [sudbnf@hotmail.fr](mailto:sudbnf@hotmail.fr)

Notre site internet : <http://sudculturebnf.wordpress.com/>

## Recrutement direct BnF de magasiniers/ères 2017 *Calendrier, modalités et nombre de postes !*

Lundi 12 juin a eu lieu une réunion entre la direction de la BnF et les organisations syndicales au sujet du prochain recrutement direct de magasiniers/ères à la BnF. Il convient de signaler que malheureusement, à l'occasion de cette réunion, 3 camarades « vacataires » de la section SUD Culture de la BnF ont été priées de quitter la salle sous des prétextes fallacieux, ce qui est une grave entrave à l'exercice du droit syndical. Néanmoins, notre organisation syndicale a pu assister à cette réunion et peut faire part des informations et de son analyse sur ce sujet très important.

**Aucun volet interne au recrutement direct de 2017 :  
La direction ne respecte pas le protocole de fin de grève du 15 juillet 2016 !**

Malgré son engagement par la signature de ce protocole, la direction de la BnF a finalement annoncé, après avoir tourné autour du pot durant de nombreuses semaines, qu'elle a saisi trop tard le Ministère de la Culture pour modifier le décret permettant la création de ce volet interne, pourtant gagné par les agent-e-s de la BnF grâce à leur mobilisation en 2016. La section SUD Culture de la BnF avait pourtant averti, à de nombreuses reprises, de la nécessité d'actions rapides de la direction auprès de sa tutelle, afin justement d'éviter cette situation !

Il s'agit là d'un dysfonctionnement grave de la direction, qui aura sûrement des conséquences pour les agent-e-s précaires de la BnF souhaitant saisir l'opportunité d'une titularisation par le biais de ce recrutement. Nous espérons que cette erreur sera compensée par une prise en compte réellement favorable de l'expérience professionnelle et de l'ancienneté des candidat-e-s BnF, c'est la moindre des choses.

Nous réclavons toujours que ce point du protocole de fin de grève soit vraiment appliqué, comme la direction en a l'obligation et qu'un volet interne soit mis en place pour les prochains recrutements directs.

### **Modalités de candidature, calendrier et formations**

■ **Nombre de postes ouverts : 24 sur liste principale et 48 sur liste complémentaire.** Cette année, il n'y aura pas de volet réservé aux personnes handicapées, mais celles-ci peuvent s'inscrire à ce recrutement et signaler leurs situations. La direction a l'obligation de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour que l'épreuve d'admission se passe dans les meilleurs conditions possibles.

Les **prises de postes seront effectives au 31 décembre 2017** pour la liste principale, la direction s'étant engagée à recruter l'ensemble de la liste complémentaire en 2018, en prévision d'un nouveau recrutement direct en 2019.

■ **Publicité :** les « vacataires » de la BnF sont en train recevoir par lotus l'information de l'ouverture de ce recrutement. L'encadrement a aussi été sollicité pour informer les « vacataires » de leurs équipes à ce sujet. Enfin, 3 réunions de présentation de ce recrutement sont organisées par la DRH le mercredi 21 juin, de 13h à 14h, Auditorium 70, à Tolbiac, le vendredi 23 juin de 13h à 14h, salle Richelieu cour d'honneur (côté porche d'entrée), et le samedi 24 juin de 13h30 à 14h30 à l'Aquarium, dans le hall Est à Tolbiac. Un affichage sur les lieux de travail et un envoi de courrier aux agent-e-s « vacataires » doivent être mis en œuvre.

■ **Calendrier :**

→ **Du 14 juin au 04 juillet 2017 minuit : dépôt des candidatures** (CV + lettre de motivation) sur la page internet créée spécifiquement pour cela par la BnF :

[http://emploi.bnf.fr/drh/emploi.nsf/IXURL01/RE2017000279\\_Avis-de-recrutement-sans-concours-de-magasiniers-des-bibliotheques?openDocument&n=1&statut=2](http://emploi.bnf.fr/drh/emploi.nsf/IXURL01/RE2017000279_Avis-de-recrutement-sans-concours-de-magasiniers-des-bibliotheques?openDocument&n=1&statut=2)

Il est aussi possible d'envoyer sa candidature par courrier en écrivant à la DRH (en joignant les mêmes pièces). Des formations pour rédiger le CV et la lettre de motivation seront organisées par le SQF les 27 et 28 juin

→ **septembre 2017 : réunion du jury** (présidé par la directrice adjointe du département LLA), qui aura par ailleurs suivi une formation de sensibilisation contre la discrimination à l'embauche.

→ **Entre le 15 et le 21 septembre : publication de la liste des candidat-e-s admissibles**

→ **Du 25 septembre au 19 octobre : cycle de formations** réservé aux candidat-e-s BnF portant sur le contenu de l'épreuve, notamment la préparation à l'oral. Il faut vraiment que cette fois-ci, celles-ci soient bien adaptées. Attention à bien surveiller les dates précises de ces formations pour vous y inscrire. Elles doivent être comptabilisées comme du temps de travail.

→ **Du 06 au 17 novembre : épreuve orale**

→ **17 novembre : publication des résultats**

→ **31 décembre : prise de poste** pour les admis-e-s sur liste principale

#### ■ **Condition d'admissibilité :**

→ lors des précédents recrutements directs, les agent-e-s de la BnF candidat-e-s étaient directement admissibles à l'oral. Nous exigeons que cela soit aussi le cas cette année, surtout en l'absence de volet interne, et nous attendons la réponse de la direction à ce sujet

→ normalement, seul-e-s les candidat-e-s français-e-s ou ressortissant-e-s de l'Union Européenne peuvent se présenter. Les candidat-e-s « étrangers/ères » hors union européenne en cours de naturalisation peuvent néanmoins s'inscrire, mais si ils/elles sont admis-e-s, leur naturalisation doit avoir lieu avant le 31 décembre 2017 pour qu'ils/elles puissent être titularisé-e-s

→ la BnF annonce retenir pour l'oral environ **250 candidat-e-s sur 2000 candidatures attendues**.

→ les candidat-e-s extérieures retenu-e-s pour l'oral seront sélectionné-e-s sur dossier, en tenant compte de leurs motivations et de leurs expériences dans le secteur des bibliothèques et du monde des livres.

#### ■ **Épreuve :**

→ les candidat-e-s admissibles n'auront qu'une unique épreuve orale de 15 minutes à passer (pas de classement de fiches ou de tests de lecture comme lors des recrutements précédents). Elle comportera une présentation du/de la candidat-e et un moment de questions de la part du jury sur la BnF, le travail de magasiniers-ères, les motivations du/de la candidat-e-s, etc...

La section SUD Culture de la BnF regrette le faible nombre de postes ouverts, étant donné la situation de sous-effectif rencontrée par de nombreux services et la perte d'à peu près 70 postes de magasiniers-ères ces dernières années. Nous encourageons tout de même les agent-e-s « vacataires » à postuler à ce recrutement, afin d'essayer de profiter de cette petite possibilité et de démontrer une fois de plus le besoin urgent d'une réelle titularisation des précaires de la BnF et du Ministère de la Culture. Cette titularisation nécessaire ne doit pas passer par un recrutement direct qui sélectionne les agent-e-s précaires et les met en concurrence, mais par un plan massif de titularisation sans condition d'ancienneté, de quotité horaire, de concours ou de nationalité.

**Nous demandons également que la direction confirme le plus rapidement possible que l'ensemble des agent-e-s de la BnF pourront bien accéder directement à l'épreuve orale** au mois de novembre, sans présélection de dossiers et sans condition d'ancienneté. Cela malgré l'absence d'un volet interne, qui doit absolument être mis en place la prochaine fois.

**Nous condamnons également le fait que le droit français exclut injustement les potentiel-le-s candidat-e-s ressortissant-e-s de pays hors Union Européenne**, pourtant nombreux/ses à la BnF à souhaiter pouvoir eux et elles aussi bénéficier de possibilités pour devenir fonctionnaires, en tant que collègues présents à nos côtés depuis des années et n'ayant pas à démontrer leur professionnalisme dans notre établissement.

**Il faut que la BnF se donne les moyens d'un recrutement direct réussi !  
Il faut surtout un vrai plan de titularisation !**